

L'INFO À ERNO

Au fil de l'eau



Bulletin municipal d'Ernolsheim-Bruche - Numéro 10 - Octobre 2022

INTER'ACTIONS

Nos dossiers prioritaires

ZOOM SUR...

Ernolsheim en fête

LA VIE

du village

VIE

pratique

CULTURE

La chaise pliante

ACTUALITÉS

Agenda



SOMMAIRE

2 ÉDITO

3 INTER'ACTIONS,
nos dossiers prioritaires

6 ZOOM SUR...
Ernolsheim en fête

7 LA VIE
du village

12 VIE
pratique

15 CULTURE
La chaise pliante

16 ACTUALITÉS
Agenda

ÉDITO

Chère concitoyennes, Cher concitoyens

Le mois de septembre s'est achevé avec une fête du village réussie, pour laquelle je remercie tous les organisateurs et bénévoles. Le mois d'octobre est désormais bien entamé. Pour l'occasion, en soutien à la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, «Octobre rose», la mairie s'est parée de rose. Peut-être l'avez-vous remarqué ?

La limitation de vitesse dans le village va bientôt passer à 40 km/h. Certains diront « Enfin », ou « Pas trop tôt ! » alors que d'autres estiment avoir déjà du mal à tenir le 50. Tout le village à l'exception de l'avenue de la Concorde passera à 40 km/h. Les travaux de mise en place des panneaux sont d'ailleurs terminés. Il ne manque que l'arrêté de mise en service qui devrait intervenir au courant du mois de novembre. Je n'ai pas encore la date exacte, mais soyez vigilants ! Couplé à l'arrêté d'interdiction de circulation totale des camions en transit, nous espérons que cela permettra de retrouver une certaine tranquillité de vie dans le village.

Je rappelle également que nous avons toujours des problèmes d'urbanisme. Régulièrement, des habitants continuent de faire des travaux non réglementaires. Alors, pour tous travaux, n'hésitez pas à simplement demander en mairie ce que vous

avez le droit de faire, et surtout ce que vous devez faire.

Faut-il une déclaration préalable ? Faut-il un permis de construire ?

Je précise aussi que dans le village il y a deux périmètres soumis aux architectes des bâtiments de France.



Je vous prie donc de respecter cela. Je rappelle aussi qu'en cas de non respect nous serions en droit de faire remettre à l'état d'avant travaux. Nous ne l'avons encore jamais fait, mais... à force...



Coté piste cyclable, vous avez sans doute remarqué qu'un nouveau marquage a été fait sur la piste de la rue de la gare. J'espère que cela va améliorer la cohabitation de tous les usagers. Une modification de la piste en face de l'école devrait être réalisée pendant les vacances scolaires. Celle-ci devrait ressortir directement en face du chemin le long du parc de jeu. Cela sera beaucoup plus sécurisé pour nos enfants. Au niveau du feu, nous sommes en discussion avec les instances départementales sur ce qu'il conviendrait de réaliser afin de sécuriser la traversée.

Les travaux sur l'église ne vont peut-être pas aussi vite que certains le souhaiteraient. Mais je rappelle que suite à des visites de sécurité obligatoires, des problèmes sur la charpente ont été constatés. Ces travaux étant, à cet instant, en passe d'être réalisés, nous allons pouvoir continuer le projet de réfection. Il va sûrement y avoir d'autres travaux, mais cela va continuer.

Je terminerai cet édito en vous disant que je suis bien conscient de la gêne occasionnée lors des travaux de la rue principale. Toutefois, ces travaux étaient nécessaires car le revêtement était devenu dangereux, notamment au droit de l'église. Je rappelle qu'il s'agit d'une route départementale, c'est donc la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) qui gère cette voirie et les travaux afférents.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel automne.

ÉRIC FRANCHET,
votre Maire

LA CIRCULATION en questions

Nous ne vous apprenons rien, notre village connaît depuis plusieurs années maintenant une explosion en matière de trafic routier. Qu'il soit traversant ou pour accéder dans les différentes rues et quartiers du village, ce dernier occasionne des nuisances et des désagréments aux riverains.

Afin de mieux cerner les différents problèmes qui peuvent apparaître, et tenter, autant que faire se peut, d'y remédier, monsieur le Maire Eric Franchet et Denis Espla –président de la commission urbanisme– ont lancé, au cours des mois de septembre et octobre, des réunions de quartier. Réunions auxquelles les habitants étaient conviés afin de donner leur avis. Problèmes de stationnement, dangers liés à la circulation sur la piste cyclable, limitation de la vitesse dans le village, aménagement de carrefours ou encore étroitesse de certains axes, tous ces sujets ont pu enfin être mis sur la table.

Des pistes de réflexion et d'amélioration vont pouvoir être proposées par la commune et les membres du conseil municipal. L'une des premières mesures que monsieur le Maire souhaite mettre en œuvre concerne la réglementation de la vitesse de circulation sur l'ensemble de la commune. En effet, d'ici quelques semaines, la vitesse maximale passera à 40 km/h. Des panneaux de signalisation seront apposés aux entrées du village ainsi que sur les axes principaux. Cette limitation de vitesse concernera tout le village à l'exception de l'avenue de la Concorde. Cela viendra en complément de l'arrêté de circulation devant interdire la circulation des camions dans le village, et qui devrait bientôt pouvoir entrer en vigueur.

SÉCHERESSE et restrictions d'usage de l'eau

Dans le cadre de son plan « sécheresse », l'État a défini 4 niveaux d'alerte : « vigilance », « alerte », « alerte renforcée » et « seuil de crise ». Fin juillet, l'ensemble des départements de la métropole a été placé sous surveillance accrue et concerné par des appels à économie d'eau. Fin juillet, le bassin hydrographique de la Bruche a été placé en situation de crise.

Le niveau de crise déclenche des interdictions, motivées par la nécessité de réserver les capacités de la ressource pour l'alimentation en eau potable des populations, pour les usages en lien avec la santé, la salubrité publique, la sécurité civile, la sécurité des installations industrielles, l'abreuvement des animaux, mais la nécessité également de conserver les fonctions biologiques des cours d'eau.

¹ Les Jardins potagers pouvaient quant à eux être arrosés entre 20h et 8h



Dans un second temps, un nouveau marquage au sol complémentaire à celui déjà existant sera appliqué sur toute la longueur de la piste cyclable. Ceci afin de rappeler aux cyclistes que cette dernière est avant tout un espace partagé mais aussi les sensibiliser au danger que peuvent représenter les sorties des propriétés privées.

À noter, enfin, que la commission urbanisme étudie les différentes possibilités quant à un réaménagement du carrefour de la rue des Chasseurs. Ce secteur est très fréquenté, notamment par tous les enfants qui se rendent à pied à l'arrêt de bus et a été identifié depuis longtemps comme un carrefour prioritaire d'intervention et nécessite d'être sécurisé davantage.

Nous tenons ici à remercier tous les habitants de tous les quartiers qui ont répondu présent pour chacune d'elles et qui ont pris la peine de se déplacer. Cela démontre bien à quel point ce sujet vous concerne au premier chef et peut vous affecter dans votre quotidien. À noter également que lors de chaque réunion, des débats constructifs ont pu se mettre en place, et ce, en bonne intelligence. En cela aussi, la commune vous est très reconnaissante.

Les prélèvements d'eau pour l'agriculture sont alors interdits totalement ou partiellement, ainsi que de nombreux usages domestiques ou dans les espaces publics (arrosages des massifs floraux, fontaines, nettoyage des voiries, nettoyage des voitures, remplissage des piscines...¹).

C'est la raison pour laquelle les massifs de fleurs n'ont plus été arrosés à partir du mois d'août.

TRAVAUX de l'église

Le chantier de l'église progresse : le clocher et le système de cloches ont été rénovés.

La consolidation et la réparation de certains points de charpente devraient être réalisés prochainement et permettront ensuite la poursuite du reste des travaux.



INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR sur la place de l'église

La commune a procédé à l'installation d'un défibrillateur sur le bâtiment de l'ancien corps de garde, côté place de l'église. Pour rappel, un autre défibrillateur est déjà installé sur la façade avant de la salle socio-culturelle.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.



Quand l'utiliser ?

Avant toute chose, face à une personne inconsciente, il est essentiel de prévenir les secours via le 15, le 18 ou le 112. L'opérateur vous demandera de contrôler si la victime respire. Le plus simple est d'approcher la joue de sa bouche pour sentir s'il y a un souffle et d'observer si son ventre se soulève.

Après 10 secondes d'observation, si la victime ne respire pas, demandez à un tiers d'aller chercher un défibrillateur

et démarrez le massage cardiaque (appuyez vite et fort au milieu de la poitrine).

Comment utiliser le défibrillateur ?

• Mise en marche et placement des électrodes :

Ouvrez le capot de protection du défibrillateur, sortez-le et allumez-le. Une assistance vocale guide l'utilisateur pas à pas, et explique comment placer les électrodes, sur la peau nue de la victime : l'une doit se situer sous l'aisselle gauche, l'autre sur la poitrine côté droit.

• Analyse du rythme cardiaque :

Le défibrillateur prévient alors qu'il va lancer l'analyse du rythme cardiaque. Cela se fait de manière autonome. Il ne faut pas toucher la victime durant l'exécution. Le défibrillateur va déterminer si l'activité du cœur nécessite un choc électrique. Que cela soit nécessaire ou non, l'appareil effectue une nouvelle analyse toutes les 2 minutes.

• Administration d'un choc électrique :

Si le défibrillateur détermine que le choc est nécessaire, vous avez deux possibilités selon le modèle :

- le défibrillateur est entièrement automatique (c'est le cas de l'appareil situé place de l'église) : l'appareil vous demande de vous éloigner de la victime et délivre le choc.
- le défibrillateur est semi-automatique (c'est le cas de l'appareil installé à la salle socio-culturelle) : l'appareil vous demande de déclencher le choc en appuyant sur le bouton prévu à cet effet, sans toucher la victime.

Il est essentiel que pendant l'analyse et la délivrance du choc, personne ne soit en contact avec la victime.

Après les chocs, n'enlevez surtout pas les électrodes et reprenez le massage cardiaque externe en attendant l'arrivée des secours.

SUBVENTION POUR L'ACHAT de récupérateurs d'eau de pluie

Afin de favoriser l'utilisation de l'eau non potable pour l'arrosage des espaces verts mais également de limiter l'apport d'eaux de pluie dans les réseaux d'assainissement, le conseil municipal a décidé de subventionner l'achat de bacs récupérateurs d'eau par les citoyens d'Ernolsheim-Bruche.

La subvention représente 50 % du prix d'achat TTC dans la limite de :

- 30 € pour un bac de 300 litres,
- 50 € pour un bac de 500 litres,
- 100 € pour un bac de 1 000 litres.

Un achat par an et par foyer pourra être subventionné, sur présentation d'une preuve d'achat en mairie.

L'usage de ces bacs ne peut être que privé et non professionnel. Cette subvention sera effective jusqu'au 31 décembre 2026.

REPRISE DU MARCHÉ : nouveaux commerçants

Après une pause estivale liée à l'absence de plusieurs commerçants, le marché hebdomadaire a repris au parc des sports, entre les salles socio-culturelle et omnisports. Il se tient tous les mercredis, de 16h à 19h.

De nouveaux commerçants nous ont rejoints, et vous trouverez désormais :

Toutes les semaines :

- un maraîcher bio (Les Jardins de la Montagne Verte, Strasbourg)
- un boucher (Les marchés gourmands Sébastien Malaisé, Schiltigheim)
- un poissonnier (La pêche de Pépé, Kaltenhouse)
- un fromager (La fermière d'Alsace, Hurtigheim)

Tous les 15 jours :

- un apiculteur (l'ernolsheimois Benoît Krauth)
- un épicier vrac (Truck'n Vrac, Strasbourg)



- un vendeur de pâtés lorrains, bretzels et saucissons (Les pâtés de Marie-Pierre, Mittelbergheim)
- un food-truck de crêpes et galettes (Jeanne & Crêpes, Limersheim)
- un traiteur de tartes flambées (Le repère des Alsaciens, Dahlenheim)
- un traiteur mauricien (Manzé Lakaz, Schiltigheim)
- un vendeur d'olives et huile d'olive (Hélaion, Haguenau)

Le confinement nous a rappelé l'importance d'avoir des services de proximité. **Si vous souhaitez que ce marché perdure dans notre village, essayez de vous y rendre, ne serait-ce que de temps en temps !**

SERVICE D'ALERTE à la population

Nous vous l'avions déjà mentionné dans un numéro précédent : la commune s'est dotée d'un système d'alerte à la population. Il s'agit d'un système d'appels automatisé destiné à alerter dans les plus brefs délais la population en situation de crise (inondation, tempête, incident sanitaire ou autre catastrophe).

Concrètement, comment ça marche ?

En cas d'alerte, un message vocal est envoyé via la ligne téléphonique de la mairie : c'est donc le numéro de la mairie qui s'affiche sur votre téléphone. Si vous décrochez, écoutez le message jusqu'au bout et suivez les instructions : il vous sera demandé d'appuyer sur une touche pour confirmer que vous avez bien reçu le message. Si vous êtes absent, l'appel sera réitéré.

Comment bénéficier de ce service ?

Vous avez été inscrits automatiquement si vous habitez à Ernolsheim-Bruche et que vous êtes présent dans l'annuaire public universel (pages blanches / pages jaunes).

Vous êtes absent de l'annuaire ou vous travaillez sur la commune sans y résider, et vous souhaitez être alerté ?

Dans ce cas, vous pouvez vous inscrire via le site internet de la commune (rubrique « Côté pratique / Téléalerte »). Remplissez le formulaire pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise, de manière individuelle, afin qu'il puisse être contacté personnellement.

Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou mobile), il vous faudra contacter la mairie pour faire procéder à la modification.



ZOOM SUR... Ernolsheim en fête

Les caprices et les aléas météorologiques sont souvent les pires ennemis des manifestations publiques. Beaucoup d'entre nous ont encore en mémoire les conditions exceptionnelles rencontrées à l'occasion de l'édition 2021 de la fête du village.



Cette année les dieux de la météo ne se sont pas montrés aussi cléments ! Les averses de pluie qui ont jalonné le week-end du 24 et 25 septembre ont certes découragé un certain nombre de personnes de venir profiter des festivités, mais n'ont en rien altéré la volonté des organisateurs de faire de ce week-end une réussite.

Une fois **les manèges des forains allumés**, c'est la marche aux chapeaux organisée par le RAME qui lançait les festivités. Elle devait permettre aux habitants de se dégourdir les jambes et de s'ouvrir l'appétit. Malheureusement au moment de s'élancer sur le parcours, ce sont des trombes d'eau qui se sont abattues sur les quelques irréductibles marcheurs présents. Une balade humide certes, mais qui n'a pas refroidi les ardeurs des énergiques membres de l'association dont on a pu retrouver la bonne humeur tout au long de la soirée. Cette dernière s'est fort heureusement déroulée au sec. Grâce à une équipe de bénévoles représentant les diverses associations et clubs sportifs du village qui est venue prêter main forte aux membres de l'OMSALE, la gestion du bar, la préparation et le service des tartes flambées ont permis aux Ernolsheimois de passer une agréable soirée. Pour cette édition 2022, l'OMSALE voulait apporter une petite nouveauté. **Une cabine photo** a ainsi été mise à la disposition des personnes qui le souhaitent pour repartir avec une (ou plusieurs) photo(s) souvenir. Petits et grands se sont facilement laissés prendre au jeu de la pose. Sérieuse ou plus loufoque, libre à chacun de choisir...

Bien aidés en cela par la très belle **prestation musicale de Bruno Fedele**. Accompagné de sa guitare, il a durant plusieurs heures repris les grands standards de la musique française et internationale. Ambiance décontractée et

festive, l'idéal pour le clou de la soirée : **le feu d'artifice**.

Pour ce deuxième feu de l'année, après celui de la fête nationale, ce sont à nouveau les artificiers d'AM Pyrotechnie qui étaient aux manettes. Le feu du 13 juillet était déjà magnifique, mais celui proposé à l'occasion de notre fête patronale était encore plus impressionnant. Rassemblés autour de l'étang, les habitants ont pu en prendre plein les yeux, avec notamment un final de toute beauté ! Félicitations à eux pour le travail et cette prestation !

Le Bureau de l'OMSALE et la commission « vie associative », en charge de cet événement a également œuvré afin de **relancer le traditionnel repas du dimanche**, cher à un très grand nombre d'habitants. La centaine de convives ayant réservé ont eu droit à un menu entièrement réalisé sur place par des bénévoles du Volley Club et de Familles Rurales et qui n'ont pas compté leurs heures pour satisfaire les attentes. Encore un challenge relevé !

L'après-midi, place à la traditionnelle **kermesse des enfants**. Durant toute l'après-midi, les bénévoles des associations ont à nouveau parfaitement tenu leur rang pour offrir aux plus jeunes un sympathique moment de détente et d'amusement autour de nombreuses activités ludiques et des jeux en bois.

Encore une fois, un immense merci à toutes les personnes bénévoles des associations, aux prestataires et intervenants qui ont donné de leur temps, partagé leur savoir-faire pour permettre à notre fête patronale de se tenir et faire de ce week-end une belle réussite. **Une mention toute particulière pour les membres du Bureau de l'OMSALE qui ont déployé, comme pour chaque manifestation, une énergie incroyable et insoupçonnée. Bravo à eux, bravo à vous.**



LES NOUVELLES du périscolaire

Cette année, le périscolaire ALEF de la commune aura pour thème la bande dessinée d'UDERZO et GOSCINNY : Astérix ! Après un mois de septembre en visite chez les pirates, en octobre nous allons faire découvrir les animaux de nos forêts à Idéfix.

Mais cette année sera principalement axée sur l'accroissement de l'autonomie des enfants ainsi que sur le VIVRE ENSEMBLE. Les protocoles stricts pour le covid n'ont pas permis à l'équipe d'animation depuis pratiquement 2 ans de proposer aux enfants d'être acteurs du service des repas, des goûters, des activités... Cette année, place aux « mini'mateurs », aux enfants serveurs, acteurs de leur périscolaire !

L'accueil parents se fait également avec plus de chaleur et les familles peuvent enfin accéder aux salles d'activités.

Une belle année en perspective avec des gaulois et des romains qui finiront tous amis !



YOGA



COURS DE YOGA IYENGAR

LUNDI

18h30-20h : Interm 1
(Élèves qui ont de 1 à 3 ans de pratique)

MARDI :

19h30-20h45 : **Nouveau !**
Cours Débutants

MERCREDI :

12h15-13h30 : Tous niveaux
(Élèves à partir de 1 année de pratique)
18h30-20h : Avancés/Interm 2
(Élèves à partir de 4 ans de pratique)

JEUDI :

9h-10h30 : Pratique douce
Postures avec supports
(Pratique adaptée : personnes fatiguées, séniors)

SALLE DU CORPS DE GARDE
Rue Principale Ernolsheim-Bruche

JEU, SET, et reprise gagnante

Après un été caniculaire au cours duquel jouer au tennis relevait presque de l'exploit, voici enfin revenues des conditions de jeu beaucoup plus favorables. Pour cette nouvelle saison 2022/2023, notre club a pu reconduire les différents créneaux d'entraînement dont nous disposions.

Nous sommes également ravis d'accueillir les nouveaux membres, parmi les sections jeunes mais aussi les adultes, qui ont décidé de s'initier à la pratique de notre sport. Merci de leur confiance et bienvenue donc à eux, mais sans oublier tous les membres les plus fidèles qui sont présents depuis de nombreuses années.

Pour rappel, les heures d'entraînement s'étalent sur les différentes plages horaires du jeudi, entre 16h30 pour les tout-petits et 20h30 pour les plus anciens. Toujours sous la houlette de Joan Trimborn, notre entraîneur, notre philosophie reste elle aussi inchangée : prendre le maximum de plaisir sur les courts et ne surtout pas trop se prendre trop au sérieux.



Pour les personnes intéressées par la pratique du tennis, il est toujours possible de vous inscrire, même en cours de saison.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, soit par mail (pres.tc.erno.bruche@fft.fr) soit via notre page Facebook (Tennis Club Ernolsheim sur Bruche)

Belle saison à tous !



REPRISE du Volley

Le VEB (Volley-ball à Ernolsheim-Bruche) a ouvert sa nouvelle saison et a retrouvé le chemin de l'entraînement en salle depuis le mois de septembre.

Vous souhaitez pratiquer un sport pour vous sentir mieux dans votre tête et dans votre corps ? Vous voulez découvrir un sport d'équipe convivial ? Venez essayer le volley-ball !!

Nos entraînements se déroulent le mercredi soir de 20h00 à 23h00 (sans durée minimum, vous êtes libre de venir quand vous pouvez) dans la salle Omnisports. Cette reprise se fera dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Pour toutes questions, merci de nous contacter par mail (fofille@hotmail.com).

Si vous voulez vous défouler, partager un moment convivial, rejoignez-nous ! Venez tester !



DEUXIÈME ÉDITION de « l'illumination du cimetière »

Suite au succès de l'année dernière, l'association LE POINT ROSE repropose d'illuminer le cimetière pour vivre la Toussaint autrement.



Le Point rose

Ensemble, illuminons les tombes de nos proches en ajoutant symboliquement une bougie pour rappeler combien ils éclairent notre chemin et combien ils restent présents dans nos cœurs et dans nos vies.

L'association LE POINT ROSE accompagne les familles qui perdent un enfant, ainsi que les familles confrontées à la fin de vie d'un enfant.



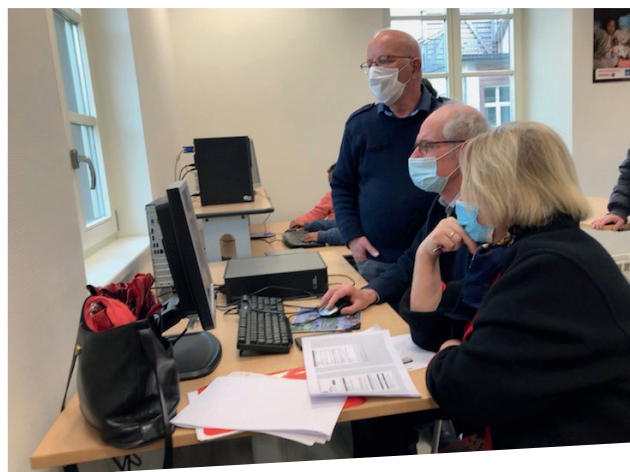
CARITAS ALSACE : une aide de proximité

Dans le Bas-Rhin, Caritas compte sept équipes dans le secteur Bruche-Rhin-Centre Alsace. En 2021, les 234 bénévoles de ce secteur ont aidé 474 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

La pauvreté ne sévit pas que dans les grandes villes. Les bénévoles de ce secteur le constatent chaque jour, et proposent de nouvelles activités pour faire grandir la fraternité. C'est le cas à la Maison du Partage de Geispolsheim ou encore l'épicerie solidaire de Molsheim, qui aident de nombreuses familles à se nourrir dignement. Caritas Alsace possède aussi des équipes particulièrement dynamiques à Fegersheim, Rhinau, Rosheim, Benfeld, Erstein, Obernai ou encore Sélestat.

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet www.caritas-alsace.org

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



RETOUR SUR la journée conviviale de pétanque



Le 13 août, le Pétanque Club a organisé sa journée conviviale d'initiation, ouverte à tous, membres du club ou non. Au programme : 60 doublettes où se sont affrontées des équipes composées au maximum d'un licencié. En raison de la chaleur, l'organisation du concours a été réduite à 3 parties.

L'après-midi s'est clôturée par une tombola et un apéritif qui a permis aux joueurs de faire plus ample connaissance. Pour le dîner, la société Top Flams a fait de son mieux pour satisfaire l'appétit des quelques 180 personnes présentes. La journée s'est terminée par une belle soirée dansante.

RETOUR EN IMAGES



Des équipes formées par les différentes associations du village se sont affrontées lors de la pêche inter-associative du dimanche 28 août, organisée par l'AAPPMA.



Cette année encore, c'est l'amicale des sapeurs-pompiers qui a remporté le concours.



Les festivités du 13 juillet ont rassemblé de nombreux Ernolsheimois à l'occasion de la commémoration au monument aux morts. Elle a été suivie d'une marche aux lampions puis d'une soirée festive avec tartes flambées, DJ et feu d'artifice.

RETOUR EN IMAGES



La bourse de puériculture organisée par l'association Familles Rurales a fait salle comble le dimanche 3 octobre.



Le 10 octobre, plus de 400 coureurs ont participé à la nouvelle course nature organisée par le RAME : «Les foulées vertes d'Erno».

SOIRÉE DÉBAT DU 5 OCTOBRE : « Nouvelles technologies et contrôle social, pour le meilleur ou pour le pire ? »

La pandémie est de retour. Testé positif, vous violez malgré tout votre quarantaine. Le nouveau système de crise se met alors en branle. Grâce à votre smartphone, vous êtes géolocalisé par une plateforme qui connaît vos données, médicales et bancaires. Vos moyens de paiement sont désactivés, les forces de l'ordre lancées à votre poursuite. Vous êtes fait comme un rat.

Science-fiction ? Pas tant que ça : il s'agit de la solution préconisée par une commission sénatoriale en juin 2021, afin de permettre à la France d'affronter avec plus d'efficacité les crises à venir. Qu'on y soit favorable ou non, voilà un sujet qui méritait débat. C'était donc l'occasion de relancer la Fabrique du sens commun, cet espace de discussion voulu par votre équipe municipale pour que les habitants d'Ermsheim puissent façonner leur compréhension du monde, ensemble et sans chichis.

L'œil du philosophe

En guest star, le professeur Frédéric Rognon, grand connaisseur de Jacques Ellul, qui a éclairé le débat à la lumière des observations faites par le penseur dès les années 50. Pour commencer, il a évoqué la loi de Gabor, selon laquelle tout ce que nous pouvons réaliser techniquement sera réalisé, ainsi que celle de Larssen qui tient que pour tout problème technique, on va systématiquement chercher une solution technique.



Mais, me direz-vous, la technique est neutre, tout dépend de l'usage qu'on en fait. C'est la version consensuelle qu'on nous sert habituellement, contre laquelle Ellul s'insurge : la technique n'est pas neutre, elle est ambivalente. Elle engendre et le bien, et le mal. Pourtant, la propagande ne fait pas dans la demi-mesure, en nous présentant les avancées technologiques selon leur jour le plus favorable : santé, sécurité, confort, efficacité... Oui, oui, oui, mais à quel prix ? Qui en parle ? Pas nous en tout cas, puisque dès l'après-guerre Ellul constatait déjà ce qu'il appellera la propagande horizontale : chacun de nous relaie le discours dominant. Nous sommes donc peu à peu entrés dans un système de surveillance généralisée, non seulement vertical avec nos données de navigation ou le mouchard que constitue notre smartphone, mais horizontal également. Le professeur Rognon nous a ainsi confié avoir été dénoncé par une voisine parce qu'il allait s'occuper de son jardin ouvrier pendant le confinement...

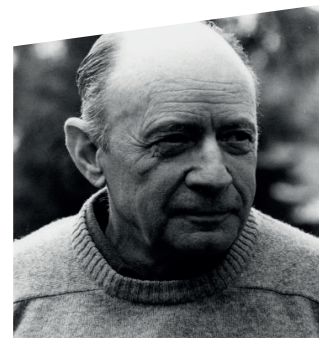
Au niveau individuel, une prise de conscience est évidemment indispensable pour faire de vrais choix au quotidien, tenant compte des aspects négatifs de l'usage de la technique. Le terrain politique, selon M. Rognon, ne doit pas être abandonné. Enfin, c'est par l'articulation de ces deux niveaux d'action avec l'échelle du petit groupe, qu'on peut réaliser de grandes choses. Ellul a ainsi contrecarré, avec son ami Charbonneau, un méga-projet d'aménagement visant à faire du littoral aquitain une nouvelle Côte d'Azur.

Une parole libérée, un débat apaisé

Reconnaissons-le, il est devenu difficile d'exprimer publiquement une opinion divergente depuis le début de la pandémie. Mais le 5 octobre, la parole était annoncée libre. Un soulagement pour beaucoup. Plusieurs interventions ont d'abord souligné notre vulnérabilité vis à vis de la propagande. Que celle-ci soit douce, nous valorise, joue sur notre côté narcissique, ou qu'il s'agisse d'un brutal lavage de cerveau, « on peut faire ce qu'on veut d'un être humain » comme le disait Ellul. Même les réseaux sociaux sont savamment verrouillés par les algorithmes. Et tandis qu'on patauge dans la nasse, le système technicien se met en place. Un participant a évoqué le Forum Economique Mondial (WEF), qui se donne pour objectif « d'améliorer l'état du monde », et pour lequel le croisement de toutes les données numériques (santé, paiements, déplacements,...) serait la solution pour affronter le futur incertain qui se présente devant nous. Rien d'étonnant à ce que le ministre Bruno Lemaire ait tenté d'obtenir, en septembre 2021, le détail des transactions bancaires des Français.

Mais l'actualité, c'est bien évidemment l'arrivée à Ernolsheim du compteur Linky. Bon nombre de participants y étaient opposés, et pas seulement à cause des ondes électro-magnétiques. Certains ont ainsi dénoncé l'intrusion du compteur dans notre vie privée, à travers la collecte de données de consommation. Linky est présenté par les gestionnaires du réseau électrique comme un pion essentiel de la transition énergétique. En effet, si les Français peuvent suivre précisément leur consommation électrique, cela leur permettra de l'optimiser et ainsi de réaliser des économies. Cependant, cet argument écologique

est contre-balancé par la consommation générée par l'envoi de milliards de données collectées par les compteurs Linky dans les data-centers (qui représentent 9% de la consommation française d'électricité en 2020).



Jacques Ellul, penseur de la technique

Enfin, certains participants au débat ont pointé les défauts de fonctionnement de cet appareil alors que le bon vieux compteur actuel a fait ses preuves. Pas rassurant tout ça ? Pas question pour autant, dans l'assemblée de revêtir le sac et la cendre. Un participant a avancé que la population mondiale devrait connaître une décroissance d'ici 2060. Une sorte d'équilibre serait alors trouvé, qui rendrait le contrôle social sans objet. Un autre a estimé que le contrôle généralisé relevait du fantasme pour les dirigeants. En témoigne l'incapacité du gouvernement à stopper l'afflux de migrants. En attendant, une solution peut être d'apprendre à vivre simplement, pour dépendre le moins possible du réseau d'électricité ou des outils technologiques. Un intervenant a pointé la nécessité de résister grâce à la culture, et plus particulièrement à la spiritualité pour redonner du sens à notre monde. Une autre se demandait où était passé le sens critique, cet art difficile de choisir ses sources, de vérifier les informations. En période Covid, il aurait par exemple fallu exiger que les scientifiques présents sur les plateaux télé fassent état de leurs conflits d'intérêts. Un autre participant encore nous a parlé des groupes d'entraide locaux Solaris, dans lesquels chacun met ses compétences au service des autres. Enfin, concernant Linky, et bien que ce dossier reste mal connu, la question des moyens d'action des mairies face au déploiement du compteur communicant a été soulevée.

Attention au bluff : il serait encore possible de ne pas remplacer son compteur par un Linky, contrairement à ce qui est annoncé par la société. Il faudrait alors réaliser les relevés soi-même puis les envoyer à EDF, ou payer le passage de l'employé, tout en s'attendant à une augmentation des frais d'intervention.

La soirée s'est terminée comme elle avait commencé, autour d'un verre de l'amitié. Pour bon nombre des 90 participants, cette première est à rééditer, car nous n'avons fait que dégrossir l'ouvrage. Mais la Fabrique du sens commun vous proposera également de poursuivre cette aventure culturelle locale autour de thèmes moins clivants. Suivez l'actu !

Pour aller plus loin, quelques ouvrages cités le 5 octobre :

- J. ELLUL – P. CHASTENET : **A contre-courant : entretiens**
Une lecture abordable pour en savoir plus sur le système technicien.
- A. MATTELART – A. VITALIS : **Le profilage des populations**
L'histoire du fichage jusqu'à la cybersurveillance actuelle.
- E. BERNAIS : Propaganda : **Comment manipuler l'opinion en démocratie ?**
Le père de la propagande moderne explique aux élites comment conduire les masses populaires.
- PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE : **Nous sommes le gibier, Linky le filet.**
(www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/nous_sommes_le_gibier_linky_le_filet-2.pdf). Détricotage du discours officiel à partir de quelques arguments.

NOËL DES AÎNÉS d'Ernolsheim-Bruche

Un panier gourmand sera offert à toutes les personnes nées en 1950 ou avant. Il sera distribué le week-end du 3 et 4 décembre.

En outre, une après-midi récréative « café-kuchen » avec animation musicale aura lieu l'après-midi du dimanche 15 janvier. Cela permettra à tous de retrouver un moment de convivialité après plusieurs années où les échanges ont été difficiles en raison de la pandémie de Covid-19.



PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : Votre facteur est précieux, protégez-le !

En 2021, 29 facteurs ont été mordus par des chiens en Alsace. La gravité de ces agressions s'est traduite par 276 jours d'arrêt de travail.

Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ».



Tout propriétaire de chien, est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, nous vous remercions de vérifier les points suivants :

- votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage).
- votre sonnette est installée à l'extérieur de la propriété, et elle fonctionne.

Pour plus de précaution, un sticker fourni par La Poste peut être apposé, informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

DÉJECTIONS CANINES sur la voie publique

Un rappel sur une règle élémentaire de civisme et d'hygiène : chaque propriétaire de chien est tenu de ramasser ses déjections sur les espaces publics (trottoir, chaussée, espaces verts...).



LE « BON SAMARITAIN »

Une appli qui peut sauver des vies !

En France, plus de 130 personnes meurent d'un arrêt cardiaque chaque jour. Dans près de 70% des cas, l'arrêt cardiaque survient devant témoin, mais le taux de survie en France n'est que de 7% alors qu'il est de 40% à Amsterdam ou à Lugano (Suisse).



Selon les spécialistes de la recherche médicale, une défibrillation précoce permettrait de sauver plusieurs milliers de personnes chaque année.

4 minutes : en cas d'arrêt cardiaque, le temps est un facteur décisif qui détermine les chances de survie. Après 4 minutes, on estime que pour chaque minute écoulée, le taux de survie diminue de 10 %. Sans oxygénation, le cerveau peut être gravement endommagé et avoir des séquelles sérieuses.

En moins de 10 minutes sans réanimation, le pronostic vital de la victime peut être fatal. Compte tenu du temps nécessaire pour se rendre sur les lieux de l'accident, il est essentiel que les témoins d'un arrêt cardiaque puissent appeler les secours et commencer la réanimation.

Qu'est-ce que le « Bon Samaritain » ?

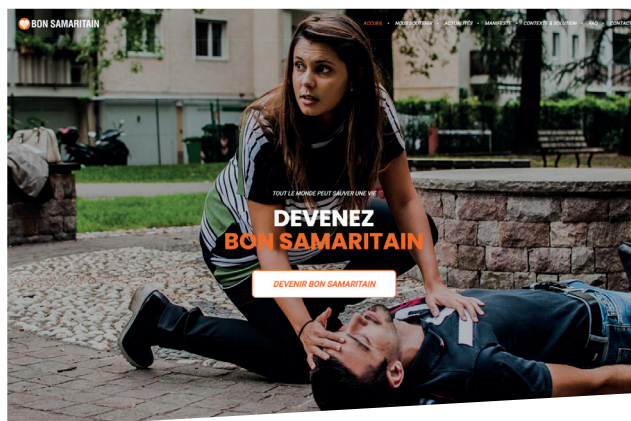
Le « Bon Samaritain » est un service qui permet aux professionnels de l'urgence (Pompiers, SAMU) de localiser et d'alerter des volontaires en cas d'arrêt cardiaque à proximité afin de porter secours à la victime ou d'aller chercher un défibrillateur.

Comment fonctionne l'application ?

Le « Bon Samaritain » est disponible sur l'application Staying Alive (téléchargeable via AppStore et GooglePlay). Pour s'inscrire, il faut remplir un formulaire (nom, prénom,

e-mail et numéro de téléphone) et, le cas échéant, fournir un justificatif d'une formation aux gestes de premier secours. Par la suite, le « Bon Samaritain » présent aux alentours d'une victime d'arrêt cardiaque peut être alerté par les services d'urgence afin de se rendre sur place et commencer les gestes de premiers secours avant l'arrivée des secours, ou alors afin d'apporter un défibrillateur. En plus du « Bon Samaritain », l'application intègre une cartographie gratuite de défibrillateurs.

N'hésitez pas à télécharger l'application et à vous inscrire comme « Bon Samaritain » : tout le monde peut sauver une vie !



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

et décorations de Noël

Face à la flambée des coûts de l'énergie, le conseil municipal a décidé de faire un effort de sobriété sur les illuminations de Noël.



Alors que la risque de surcharge du réseau électrique est réelle cet hiver, avec des conséquences potentiellement lourdes pour les ménages et les entreprises, les communes doivent montrer l'exemple. Une réflexion est en cours afin de concilier sobriété et festivités, et une réduction du nombre de décorations lumineuses et de la plage horaire d'éclairage est envisagée.

LA PROLIFÉRATION FÉLINE

STÉRILISER / CASTRER / IDENTIFIER C'EST LE PROTÉGER... C'EST VOUS PRÉSERVER !

Les animaux domestiques prennent de plus en plus de place dans la société. Nous en sommes donc responsables pour leur offrir une vie saine et aimante. Vous avez un chat ou un chien ?

PENSEZ : STÉRILISATION

La démarche pourra s'effectuer dès le 4^{ème} mois pour un chat et dès le 6^{ème} mois pour un chien auprès de votre vétérinaire et sous anesthésie.

Elle protégera votre animal des maladies : abcès, bagarres, marquages urinaires et tout trouble du comportement. Plus grave encore, éviter le cancer de la prostate, de la chaîne mammaire, infection de l'utérus, Sida du chat, etc. Elle évitera aussi les fugues intempestives et les surprises qui en découlent : gestation. La pilule quant à elle est à bannir (chien et chat).

Pour ce qui est du chat nous éviterons ainsi une prolifération malheureusement en train de s'accroître ! Savez vous qu'un couple de chats peut engendrer une portée moyenne de 7 chatons / 4 fois par an ? À vos calculatrices ! Sans parler de consanguinité.

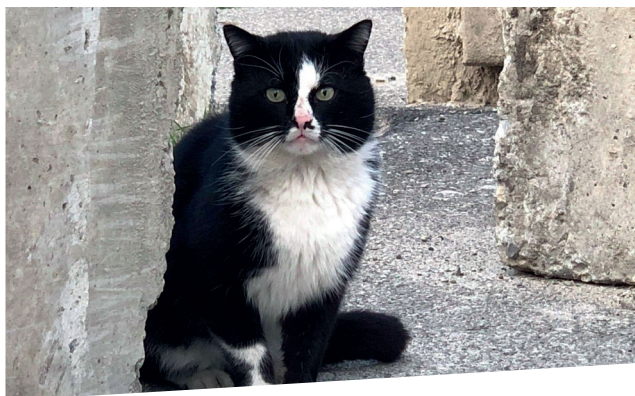
PENSEZ : IDENTIFICATION

Par tatouage ou par puce électronique elle est obligatoire depuis janvier 2012 pour le chat et 1999 pour le chien. Seul le vétérinaire est habilité à la pratiquer. Elle représente la carte d'identité de votre animal, seule preuve légale qui le relie officiellement à vous en cas de perte ou de vol (non identifié, votre animal est considéré comme errant). Cette traçabilité sauvera donc votre animal, et lui évitera les déboires tels que la fourrière (SACPA). Perdu, il vivra une vie de misère, et risque l'euthanasie s'il est malade. Elle évite aussi le trafic d'animaux.

Si vous trouvez un animal, il est urgent de le porter chez un vétérinaire qui constatera l'identification (acte gratuit).

Toute identification est signalée à l'I-CAD - organisme national (tout changement d'adresse est à leur communiquer).

Stériliser/Castrer/Identifier sont indispensables pour harmoniser votre vie aux côtés de votre animal de compagnie, qu'il soit en appartement, en maison avec ou sans sortie, ou libre.



PETIT RAPPEL SUR LE DON CONTRE BONS SOINS

La législation est très stricte et pour ne pas être hors la loi, voici les principales règles à suivre :

- seuls les animaux identifiés et âgés de plus de huit semaines peuvent être donnés (un bon sevrage se fait idéalement à l'âge de 3 mois)
- l'animal doit être identifié par le donneur
- le cédant doit également fournir un certificat vétérinaire attestant la bonne santé de l'animal

ATTENTION ! Dès lors qu'une participation financière est demandée au moment d'une cession, il s'agira d'une vente strictement illégale sauf si le vendeur dispose d'un numéro de Siret. La mention « don » ou « gratuit » devra figurer sur toute offre de don.

En résumé, donner ou posséder un animal non identifié est passible d'une amende qui peut s'élever à 750 euros par animal.

Article du code rural et de la pêche maritime :

- Art L212-10 portant sur l'obligation de l'identifiant
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033035507/
- Art R215-15 fixant l'amende de 4^{ème} classe pour le non respect de l'identification soit 750 euros par animal
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042705069?fbclid=IwAR2t6A9m8AE0X0CKsy9IlgHufBloN-nAe5w6G664cogdiRoCmV6HKUmKFlw

LOI

Il est à noter que le mardi 30 novembre 2021, la LOI n° 2021-1539 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes fut promulguée. Elle est parue au Journal officiel n° 219 du 1^{er} décembre 2021 : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/maltraitance_animale

VOUS AVEZ ENCORE DES INTERROGATIONS ?

L'équipe MyKatPat reste à votre disposition.

MyKatPat - Réseau Solidaire et Bienveillant d'Entraide et d'Action en faveur des Animaux - www.mykatpat.org

Contact : reseaumykatpat@gmail.com

SUR MA CHAISE PLIANTE AVEC... WENDELL BERRY (NÉ EN 1934)

Cet authentique paysan-poète, illettré électronique revendiqué, enraciné dans son Kentucky natal, n'a de cesse d'en magnifier les paysages, de grandir les fortes têtes et les mains calleuses qui y habitent, et d'alerter sur les destructions dues au mode de vie industriel.

- Tu vois Wendell, il a bien changé, l'Ancien Monde dont tu louais l'harmonie des paysages :

When field and woods agree, they make a rhyme...¹

Finalement, ça doit te rappeler ton Kentucky tout ça. Tout est fichu, Wendell. La terre est retournée, le pays balaféré. Vos mines de charbon, nos autoroutes, tout ça n'est pas près de s'arrêter...

Wendell Berry se lèverait de sa chaise pliante pour humer l'air, une pleine poignée de terre dans la main. Il tendrait l'oreille, lèverait les yeux au ciel. Pas le genre à exprimer son dépit en lâchant un glaviot entre ses godillots, ou en se mouchant entre les doigts. Il se retournerait ensuite vers moi avec le sourire.

- Sûr que c'est pas beau. Mais bon, tout ça nous donne une bonne occasion de savoir ce qu'on a dans le ventre, non ? Avec la nature, les hommes se comportent comme entre eux : c'est une relation tissée de petites lâchetés, de grandes erreurs, de violences parfois. C'est l'histoire de n'importe quelle communauté. Mais, toute cabossée, toute rapiécée qu'elle soit, la communauté apprend de ses épreuves et peut en sortir par le haut. A condition d'en préserver la mémoire. Tiens, cette autoroute, juste là, qui sait si elle ne sera pas utile un jour ? Pour vous c'est une cicatrice en travers du visage, elle se rappelle à vous chaque matin. Eh! La prochaine fois que des experts débarqueront avec un projet d'aménagement, peut-être les recevrez-vous avec du goudron et des plumes !

- Bah, les gens oublient, ou s'habituent.

- Ça c'est notre problème à nous, les poètes, mereprendrait Wendell en pointant son pouce sur sa poitrine. C'est à nous de mettre cette mémoire en musique, pour qu'elle traverse les âges. À nous de « convoquer les voix d'autrefois en votre présence », pour que les promesses des technocrates d'aujourd'hui soient pondérées par le bilan des technocrates d'hier.

- Mais Wendell, plus personne ne lit les poètes !

- Il faudra bien. Est-ce que quelqu'un a chanté le calme de ce coteau avant qu'il ne soit englouti ? Dès lors, comment les jeunes pourraient-ils le deviner ? Tu sais, quand les gens de la ville arrivent avec leurs lunettes de soleil et leurs plans de développement, il faut avoir un sacré caractère pour leur montrer la sortie. Ce caractère, il est forcément ancré dans la culture locale. Trempé, retrempé dans les épreuves infligées à la communauté autant qu'aux paysages. Dans mon Kentucky pouilleux aussi, l'équilibre est rompu. Si tu savais... Pourtant nous tenons la chronique, même si ça fait rire à New York ou à San Francisco.

- Cool. L'Illiade des rednecks du fin fond des Appalaches... Et ça va vous mener à quoi ?

De quelques coups de talon, Wendell dégagerait les mottes de terre qui obstruent une rigole d'évacuation.

- Tu veux de la poésie ? Ecoute Blake :

No bird soars too high if he soars with his own wings.²

Nous avons perdu la mesure, la juste proportion. Le système capitaliste voit grand, qu'il s'agisse des parcelles agricoles, des usines ou des échanges commerciaux. C'est une fuite en avant sans perspective, qui abîme et les gens, et les paysages. Mais une ferme, mais une communauté ont besoin au contraire d'activités variées et de taille modeste. Voilà le sens de notre Iliade : garder la mémoire de l'inadapté qui faillit tirer sur les bulldozers d'une méga-compagnie, du torrent moussu qui dégringole au-dessus de chez moi, du ballet dominical d'un pêcheur à deux pas d'un héron. Qu'on se répète à jamais que le Kentucky respire encore. Qu'il souffre, mais qu'il est capable de panser ses plaies. Et qu'il est même capable, pour continuer à espérer, de pardonner.

¹ Quand champs et bois s'accordent, ils forment un poème.

² Aucun oiseau ne monte trop haut, s'il vole avec ses propres ailes.



AGENDA des événements à venir

- **3 novembre** Après-midi Loto (Soleil d'Automne)
- **11 novembre** Cérémonie au monument aux morts (Commune)
- **12 & 13 nov.** Soirée et déjeuner harengs (amicale de pêche et AAPMA)
- **24 nov. à 20h** Café parents (Familles Rurales)
- **25 novembre** Conférence «L'écran... Méchant loup ?» (ALEF)
- **27 novembre** Marché de Noël de 10h à 18h (Commune)
- **30 novembre** Don du sang

- **1^{er} décembre** Fête de Noël (Soleil d'Automne)
- **3 décembre** Téléthon (OMSALE)
- **3 & 4 décembre** Distribution du panier de Noël des aînés
- **7 décembre** Réunion publique circulation secteur nord-ouest
- **16 décembre** Goûter de Noël (Tennis Club)
- **15 janvier** Après-midi récréative pour les aînés
- **Le repas paroissial 2022 est annulé.** Le Conseil de Fabrique présente ses excuses pour cette annulation indépendante de sa volonté.

VIE PRATIQUE

VERS UN CIMETIÈRE plus vert

Face aux problématiques de disparition de la biodiversité⁽¹⁾ et à l'intensification des chaleurs estivales, il a été décidé de ne pas minéraliser la partie haute du cimetière. Par conséquent, nous vous demandons de ne pas étaler de gravillons dans les nouvelles allées.

Conserver le maximum d'îlots de verdure est un des moyens de lutter contre les chaleurs extrêmes que nous serons amenés à connaître dans les années à venir. Nous vous remercions de respecter cette volonté.

⁽¹⁾ Selon l'Observatoire National de la Biodiversité, 17% des espèces recensées en France sont éteintes ou menacées.



RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

RECENSEMENT DE LA POPULATION D'ERNOLSHEIM-BRUCHE

Dans le cadre du recensement de la population d'Ernolsheim-Bruche qui aura lieu du 19 janvier 2023 au 18 février 2023, la commune recrute des agents recenseurs.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur **candidature en mairie avant le 28 octobre 2022.**

Profil de l'agent recenseur :

- Disponibilité : l'agent peut être amené à exercer sa mission le soir et le samedi
- Aptitudes relationnelles et bonne présentation
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Organisation, rigueur et sérieux

Conditions restrictives :

Les agents recenseurs ne peuvent exercer, dans la commune qui les emploie, des fonctions électives au sens du code électoral (loi n°2002-276 du 27.02.2002, art. 156 titre V).

DATES DE CHASSE

- 23 & 30 octobre** Petit gibier et sangliers
- 6 & 20 novembre** Petit gibier et sangliers
- 11 & 27 novembre** Grand gibier
- 4 & 11 décembre** Petit gibier et sangliers
- 18 décembre** Grand gibier

Exposition pédagogique itinérante
La nappe phréatique du Rhin supérieur

➔ **Découvrir et comprendre**
Une ressource naturelle généreuse mais vulnérable
Connaître et comprendre son fonctionnement
Agir localement pour préserver sa qualité

à TREMPLIN ENTREPRISES Mutzig
Du 19-09 au 3-11-2022

Visite guidée gratuite

Horaires des visites et inscription sur :

www.cc-molsheim-mutzig.fr

Pour tout renseignement : 03 88 49 82 58 - secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr

Un projet coordonné et soutenu par



Exposition accueillie par



Directrice de la publication : Camille Violas

Comité de rédaction : commission communication

Crédits photos : DNA, commune d'Ernolsheim-Bruche, Maxime Treiber, Getty Images

Conception et réalisation : Barbara Graphiste

Impression : Imprimerie Chryss Molsheim

ISSN : 1627-3364 • **Tirage :** 900 exemplaires



Pour suivre toute l'actualité du village, vous pouvez vous abonner à notre page facebook :

« LES ACTUALITÉS D'ERNOLSHEIM-BRUCHE »



IntraMuros télécharger l'application IntraMuros

ou consulter le site internet : www.ernolsheim-bruche.fr